

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-63

DIRECTEUR

Miguel ALMEREYDA

Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Lettre de Rome

Les liens dorés

L'Italie rompt ses attaches financières avec l'Allemagne

Rome. — (Corresp. part. du Bonnet Rouge). — L'Italie a déjà rompu la plupart des liens qui enchaînaient sa fortune à celle de l'Allemagne. Elle paraît décidée à briser la dernière (non la moins forte) de ces chaînes. Le peuple, la presse et le Parlement insistent pour que l'Italie ne fut plus, au point de vue financier, l'obligée et l'esclave de l'Allemagne. Le gouvernement vient de se déclarer officiellement tout disposé à faire disparaître cette ultime sujétion.

Des bienfaits qui coûtent cher

C'est par la « Banque commerciale italienne » que l'Allemagne tenait l'Italie enchaînée à sa fortune. La « Banque commerciale » est une institution considérable ; son mouvement d'affaires dépasse soixante-dix milliards de francs. La Banque rendit à l'Italie des services incontestables ; les capitaux qu'elle engagea dans l'industrie de la péninsule, dans son commerce et même son agriculture, contribuèrent puissamment au relèvement économique du pays. Mais ses services coûtaient cher à l'Italie. Elle les payait de son indépendance financière. Ce n'était point par amour de l'Italie que ces capitaux étaient placés dans des affaires italiennes. Dirigée par les Allemands, et par des agents de l'Allemagne, la « Banque commerciale » était essentiellement un facteur de l'expansion économique allemande en Italie. Elle mettait l'Italie en valeur, mais au profit des Allemands. L'Italie se trouvait obligée de l'Allemagne, mais dans « l'obligée », étonnamment, il y a « liée » : l'Italie s'en apercevait.

Pour italianiser une banque italienne

Or, l'Italie, en dénonçant la Triple, en entrant en guerre avec l'Autriche changea du tout au tout ses rapports avec l'Allemagne. La situation de la « Banque commerciale » devenait paradoxale. On ne pouvait plus supporter bien longtemps que, dans un pays en lutte contre les alliés de l'Allemagne, dans un pays allié aux ennemis de l'Allemagne, l'établissement financier le plus considérable fut un établissement essentiellement de servir les intérêts allemands.

L'opinion publique s'émeut. On réclama des mesures propres à mettre fin à cette situation paradoxale. La presse engagea la lutte contre la direction et les tendances de la puissante société financière. Un député du groupe républicain mais actif des nationalistes — qui l'a fait se garder d'assimiler, sur une similitude d'étiquettes et, parfois de formules, aux nationalistes français — porta la question au Parlement. Ce député, M. Federzoni, reprocha au gouvernement de ne pas avoir encore obligé la haute direction de la « Banque commerciale italienne » à se libérer de ses attaches allemandes.

La vérité, des efforts avaient été tentés pour modifier la direction et les tendances de la Banque. On avait voulu substituer des capitaux alliés aux capitaux allemands. Les directeurs de la Banque s'étaient rencontrés avec les représentants de deux groupes financiers, l'un anglais, l'autre français, et ces groupes devaient fournir à la Banque les quelques dizaines de millions nécessaires à son émancipation. Mais (on ne sait pourquoi) le groupe anglais, un beau jour, abandonna les pourparlers ; dès lors ne pouvaient plus aboutir. Le groupe parisien se retirait également, peu après, parce que le gouvernement français s'opposait, dit-on, à sa participation à l'affaire. La « Banque commerciale italienne » restait donc ce qu'elle était : un agent d'expansion allemande.

Le gouvernement d'accord avec le pays

Or le gouvernement est maintenant décidé à leur donner satisfaction. C'est ce qui provoque ma lettre. L'affaire, en effet, n'intéresse pas les seuls Italiens. Nul ne peut apprendre sans plaisir que nos alliés vont enfin reconquérir leur indépendance financière et secouer le joug allemand qui pesait sur toute leur vie économique. Ce n'est pas tout. Si le gouvernement italien prend ainsi la résolution de rompre aussi nettement avec l'Allemagne dans le domaine des affaires, n'est-ce pas qu'il est décidé aussi à consommer d'autres ruptures d'un intérêt plus grave encore ? C'est du moins ce que chacun pense ici.

Petites Nouvelles

Notre confrère le Radical, qui avait été saisi avant-hier, et suspendu pour huit jours, vient d'être réintégré, par le gouvernement militaire de Paris, que cette dernière mesure a été rapportée. Il est autorisé à reprendre le dimanche à venir. Ainsi que nous l'avons dit, le numéro de cette date, comportera quatre pages.

Notes contraires. M. Marcel Habert, conseiller académique du 1^{er} arrondissement, vient d'être nommé directeur de la Ligue d'Enfance. M. Marcel Habert est lieutenant au 47^e régiment d'infanterie.

tion. C'est par le canal d'un organe officieux, le *Giornale d'Italia*, qu'il fait savoir ce qu'il a décidé de faire.

Le pays, déclare le *Giornale d'Italia*, veut que la « Banque commerciale italienne », qui exerce un influence si considérable sur la vie économique de l'Italie, ne mène plus, en matière financière un courant contraire à celui qui emporte la nation.

Puisque le gouvernement est désarmé, que la réprobation populaire n'a pas suffi, c'est, dit le *Giornale d'Italia*, c'est aux sénateurs italiens qui siègent dans le Conseil d'administration à faire le nécessaire. Et l'organe officieux du gouvernement exprime très nettement le vœu que le sénateur Mangili soit obligé à démissionner et que la « Banque commerciale italienne » cesse d'être une affaire allemande pour devenir une entreprise nettement italienne.

Vers la grande rupture ?

Ce vœu, s'il est réalisé, consommera la rupture des derniers liens qui enchaînaient l'Italie à l'Allemagne. Mais, déjà, simplement en le formulant, le gouvernement italien, je vous le répète, montre qu'il veut libérer le pays de toute attache allemande, et l'on voit là le signe annonciateur de la grande rupture attendue et que seules des considérations financières retardent. Si véritablement c'était son asservissement financier à l'Allemagne par la Banque commerciale qui empêchait l'Italie de déclarer la guerre au Kaiser, et si la rupture de ces liens dorés était suivie de la rupture diplomatique, ce serait un bien belle satisfaction pour tous ceux — marxistes, matérialistes, etc. — qui croient que la vie des sociétés humaines est commandée par les conditions économiques de leur vie. Ce serait, en tout cas, une belle satisfaction et pour les Italiens, et pour tous leurs alliés.

Galileo GALILEI.

LES LOYERS

Le moratorium s'applique à tous les locataires

M. Louis Azéma, avocat à la Cour d'appel, juge de paix suppléant, et M. André Guindard, huissier au Tribunal civil, viennent de publier un commentaire du moratorium des loyers.

Il interprètent les décrets qui permettent aux locataires de retarder le paiement des termes échus.

Leur brochure est intéressante. Mais elle contient des erreurs de nature à vicier l'œuvre d'hommes qui ont estimé indispensable, au salut de la nation, de décréter les moratoria.

La plus grave de ces erreurs est celle qui a pour résultat de n'appliquer le moratorium qu'aux locations remontant à une époque antérieure à la mobilisation.

« Nous pensons, disent-ils, que les décrets ont été pris pour faciliter l'exécution des contrats existants au moment de la loi du 5 août 1914, dont la guerre a mis les parties dans une situation qu'elles ne pouvaient pas prévoir quand elles ont contracté. »

« Ce sujet, nous avons déjà consulté une haute personnalité qui a participé et par lui-même à la rédaction des moratoria. Nous avons de nouveau attiré son attention sur cette question. Sa réponse est formelle : « Le moratorium des loyers doit s'appliquer à tous les locataires quelle que soit la date de leur entrée en jouissance. »

« Si les auteurs des décrets avaient voulu en faire l'application qu'aux locataires ayant contracté avant le 5 août 1914, ils l'auraient écrit dans le texte comme ils l'ont fait pour le moratorium des échéances. Mais telle n'a pas été leur intention. En tout cas, pour que l'on puisse dire qu'il y a renonciation au moratorium, il faut que cette renonciation soit expresse. »

C'est ce que nous avons toujours pensé. Le moratorium des loyers doit s'appliquer aussi bien aux locations contractées avant la guerre qu'aux locations contractées depuis la guerre.

Les fonctions qu'exercent les auteurs du commentaire sur le moratorium auraient dû se renseigner plus scrupuleusement ; nous regrettons qu'ils ne l'aient pas fait. Ils auraient dû le faire aussi en ce qui concerne l'interprétation du terme « mobilisés » et en ce qui concerne ceux qui, après avoir été sous les drapeaux, ont été démobilisés. Ils auraient évité de se tromper.

Néanmoins, il faut reconnaître qu'ils ont essayé dans leur ouvrage d'expliquer d'une façon claire les décrets. C'est la seule partie qu'ils devront maintenir dans une nouvelle édition.

Le Bonnet Rouge est à la disposition de tous les locataires pour assurer d'une façon complète la défense de leurs intérêts.

Une permanence est établie les MARDI ET SAMEDI de 10 heures et demie à midi, au Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

Notre confrère le Radical, qui avait été saisi avant-hier, et suspendu pour huit jours, vient d'être réintégré, par le gouvernement militaire de Paris, que cette dernière mesure a été rapportée. Il est autorisé à reprendre le dimanche à venir. Ainsi que nous l'avons dit, le numéro de cette date, comportera quatre pages.

Notes contraires. M. Marcel Habert, conseiller académique du 1^{er} arrondissement, vient d'être nommé directeur de la Ligue d'Enfance. M. Marcel Habert est lieutenant au 47^e régiment d'infanterie.

LA GUERRE

L'ennemi attaque encore

Autour de Verdun ses pertes sont grandes

La Situation

La rive gauche de la Meuse est redevenue, hier, la scène principale des opérations. Pendant que l'ennemi se contentait d'asperger d'obus de tous calibres nos positions de Malancourt, il lançait dans la région de Douaumont deux attaques d'une violence particulière avec déploiement de tous les moyens exceptionnels dont il use dans les grandes circonstances.

Les grenadiers allemands étaient précédés par des sapeurs lançant des jets de liquide enflammé.

Les bataillons d'assaut ont été chaque fois décimés, et à aucun moment l'ennemi n'a pu mordre dans nos lignes.

C'est dire que cette fois encore, ses pertes ne sont pas comparables aux nôtres. Ces efforts désespérés indiquent seulement à quel point l'Etat-Major ennemi qui commande devant Verdun est pressé d'obtenir un succès marqué peut-être pour pouvoir renvoyer au maréchal Hindenburg, qui en a besoin sur le front oriental, ce qui reste des divisions qui devaient prendre Verdun.

Les attaques d'hier ne sauraient donc nous alarmer en aucune façon — bien au contraire.

Général N.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

31 mars - 15 heures

En Argonne, nous avons repoussé deux attaques à la grenade dirigées sur nos positions au nord d'Avocourt.

A l'ouest de la Meuse, le bombardement de Malancourt a redonné de violence au cours de la nuit. Les Allemands ont lancé une série d'attaques en masses débouchant de trois côtés à la fois sur le village qui formait un saillant avancé de notre ligne et qui tenait un de nos bataillons d'avant-postes. Après une lutte acharnée qui a duré toute la nuit et qui a coûté des sacrifices considérables à l'ennemi, nos troupes ont évité le village ruiné dont nous tenons les issues.

A l'est de la Meuse, nuit calme.

En Woëvre, les Allemands ont tenté à trois reprises de nous enterver un ouvrage à l'est d'Hautmont. Toutes leurs tentatives ont été repoussées.

Sur le reste du front, aucun événement important à signaler.

Autour de Verdun

Notre artillerie les rend fous

Le correspondant du « Herald » au Havre écrit :

« Des lettres privées reçues ici de Belgique font connaître qu'un grand nombre de soldats allemands ont été ramenés de Verdun dans un état de complète démence provoquée par l'infanterie artillerie française. »

« On les a internés dans les asiles d'aliénés des provinces d'Anvers et du Brabant. »

Désenchantement

Zurich, 31 mars. — Le général Bümi écrit dans la « Deutsche Tageszeitung » : « L'attaque de Verdun ne prospère pas aussi vite qu'on s'y attendait étant donné son brillant commencement. On s'aperçoit de plus en plus distinctement que l'attaque de la forteresse de Verdun diffère complètement de toutes les autres attaques de forteresse. Pendant cette guerre, entre chaque attaque, il y a des temps d'arrêt assez longs pendant lesquels se poursuivent les préparations d'artillerie qui ouvrent le chemin aux attaques d'infanterie. »

L'Offensive Russe

Londres, 31 mars. — On télégraphie de Pétersbourg au *Times* que dans la majorité des secteurs du front, surtout dans celui de Pologne, les opérations subissent un arrêt graduel, à cause de la situation du front. Toutefois, l'activité décelée qui se produit partout. Toutefois, l'activité décelée dans le secteur de Jacobstadt, où les Allemands font de grands efforts pour empêcher l'extension de la brèche pratiquée par leurs adversaires à Augustow.

L'offensive allemande dans la zone du chemin de fer de Mlawa est une tentative en vue d'améliorer la situation du flanc droit de von Below et celle de la zone de Scholtz à Dwizisk, plutôt qu'une opération indépendante.

la République des Lettones et qui est surtout célèbre par son feuilleton sur les « Mystères de... » la ville natale de Harry Thomas. De cette éphémère fréquentation la « baronne » contracta le goût des aventures feuilletonnesques. Après avoir figuré au Théâtre Impérial, elle s'embarqua pour le Maroc et choisit la ville de Rabat comme résidence. Ce fut une très fâcheuse inspiration, car elle résolut d'introduire dans ce coin d'Afrique les vices métropolitains. La « baronne » fonda à l'usage de la garnison, une maison de stupéfiants.

PROBLÈME POIGNANT

Peut-on supprimer l'enfant du viol de guerre ?

Elle devait se poser un jour, la redoutable interrogation. Elle est, à présent, posée. Résolue ? Non, malgré un récent jugement.

La femme peut-elle supprimer l'enfant du viol de guerre ? Voilà la question.

La Cour d'Assises de l'Aveyron n'a en somme point répondu. Elle a hésité à condamner et n'a point cru devoir absoudre. Deux ans de prison, adoucis par la loi Bérenger, ont été infligés à une jeune femme de Pérone, réfugiée à Rodez et traitée devant la justice de cette ville pour avoir étranglé l'enfant d'un soldat allemand qui la viola. C'est ne pas oser juger, ce de prononcer une telle sentence, c'est vouloir concilier la morale sociale et la sainte pitié.

En de telles épreuves, la pitié peut plaidé seule.

Lorsque les tables des lois humaines sont renversées, peut-on traiter de crime le geste meurtrier qui efface l'abominable violence ?

Aucune sentence ne devait accabler cette accusée. Si la maternité librement consentie est déjà un droit absolu, comment demander à une femme d'accoucher une maternité conçue en une semblable horreur ? La malheureuse pouvait revendiquer son acte non seulement en son nom, mais aussi au nom de l'enfant promis à une lamentable existence. Songez-on au destin de ces petits maudits fils de l'épouvante, que notre race traitera en parias ?

Elle pouvait, bien sûr, laisser vivre l'enfant du viol, l'élever. On aurait appelé ce petit « gosse d'Allemand ». Il aurait traîné, attachée à lui, cette appellation infamante. Elle eût été le prétexte de toutes les méchancetés, de toutes les avarices, de tous les martyres. Au cœur de misérable innocent eût succubé et alimenté la rancœur. Un jour peut-être il aurait reproché à sa mère de l'avoir laissé subsister. Le mépris engendra la haine. Que de haine couvrirait dans une semblable vie.

Autre alternative : la femme pouvait supprimer en elle, avant l'accouchement, le germe détesté. Mais la justice condamne tout autant, sinon plus, l'avortement que l'infanticide. Celle-ci laissera venir l'enfant, si sa vue, dans un sursaut de révolte, elle nous autour du cou fréle, les mains qui s'étaient tendues, vainement supplantes, devant la robe saouée de l'abominable ivresse des turcs.

Eviter la tendresse maternelle pour l'être ainsi conçu est insensé !

Celles qui se sentent l'âme assez forte pour composer un amour nécessaire qui dans l'enfant oubliera le père, qu'elles fassent. Qu'on ne dise point que c'est impossible. Certaines unions sont aussi républicaines à la femme que celle avec un ennemi. Certaines maternités sans passion, subies plutôt que consenties, ne sont pas moins adouces que celles de guerre. Le viol civil existe. Il faut s'efforcer de regarder la vérité en face. Une femme pourra, sans être un monstre, oublier le malé fut-il Allemand.

Mais autre chose est à considérer. Supposons que la femme outragée soit mariée. Admettons qu'elle accepte l'enfant, c'est affaire entre sa conscience et son cœur. Lui c'est le possible toutefois d'indiquer à son époux, sans son consentement, la présence d'un terrible souvenir ? Non point le déshonneur, le mot-ci prend encore une fausseté nouvelle, mais un douleur sans cesse avivée ? Sur ce visage d'enfant, on cherchera des traits inconnus, on épiera des gestes. Toujours, à la maison qui l'abrute, il restera l'étranger. N'était-ce point méconnaître que de supprimer une telle misère ?

Reste une autre solution, celle de l'État prenant à sa charge, par l'assistance publique, les petits malheureux qui viennent au monde ainsi, si peu désirés. On n'a point question pourtant été portée devant l'opinion. La révélation de Pérone s'est trouvée en face du fait accompli. Elle est une victime révoltée, elle n'est point une coupable.

La cour d'Assises de l'Aveyron le comprit bien, puisqu'elle accorda le sursis de loi Bérenger. Alors, pourquoi le simulacre d'une condamnation ?

Fanny CLAR.

LES NAUFRAGEURS DE LA PATRIE

C'est sous ce titre que vont paraître, en brochure, les déclarations faites par Miguel Almereyda au procès des royalistes.

Les militants républicains trouveront, dans cette brochure, des bases sérieuses, des faits certains leur permettant de dénoncer autour d'eux les méfaits de la bande Daudet-Maurras.

Le volume de cette brochure ne nous a pas permis de l'établir à moins de 25 centimes l'exemplaire — 20 francs le cent pour les groupes.

LA BARONNE DE TRÉMEUSE

lut expulsée du Maroc

Je n'omettrai personne en disant qu'à l'heure où j'écris ces lignes l'instruction ouverte sur l'affaire de la rue Lepic n'a pas encore permis aux magistrats de formuler des conclusions catégoriques sur les circonstances qui ont provoqué la mort de la Grande Marquise.

Les coupsables sont connus. Il y a, par exemple, des médecins, des pharmaciens, des chasseurs de bar et des dévoués appartenant à toutes les catégories sociales. Or, ces gens là sont assurés de l'impunité absolue par la loi de grâce de Monte-Carlo. Nardin est revenu dans sa pharmacie. Les autres marchands de poisons, évadés de leur camp de concentration se sont répartis dans les villes du centre. On conceit qu'en présence de scandales quotidiens de la Droque la population honte de la Butte s'énerve et réclame, par la voie de ses élus, des sanctions énergiques contre les coupables.

LES DÉBUTS DE LA BARONNE

Un cas est typique. C'est celui de Mlle Alice Delaveau, alias, baronne de Trémeuse. Asses jolie, grande, maigre, les yeux brillants, la peau jeune, cette aristocrate de Montmartre fréquentait vaguement certains milieux de lettres et de théâtre. Elle fut l'amante d'un écrivain qui vient d'être bombardé à une haute fonction présidentielle dans

la République des Lettres et qui est surtout célèbre par son feuilleton sur les « Mystères de... » la ville natale de Harry Thomas. De cette éphémère fréquentation la « baronne » contracta le goût des aventures feuilletonnesques. Après avoir figuré au Théâtre Impérial, elle s'embarqua pour le Maroc et choisit la ville de Rabat comme résidence. Ce fut une très fâcheuse inspiration, car elle résolut d'introduire dans ce coin d'Afrique les vices métropolitains. La « baronne » fonda à l'usage de la garnison, une maison de stupéfiants.

CONTRE UN COLONEL !

Comme les jolies femmes ne sont guère nombreuses au Maroc, Mlle Alice Delaveau réussit à conquérir le cœur de quelques officiers. Un capitaine et un lieutenant faillirent, par sa faute, être compromis. Il y eut un incident regrettable qui fut amené l'intervention d'un colonel, le colonel T... dont le nom fut mêlé à une affaire célèbre. La baronne de Trémeuse ne céda pas. Elle eut l'audace d'envoyer au maître de Rabat un rapport sur... le colonel ! Le résultat ne tarda pas. Un décret fut signé — et Mme la baronne de Trémeuse reçut l'invitation polie — mais impérieuse — de rentrer en Europe, avec son stock insupportable de cocaïne, de morphine et d'opium...

Cela se passait en cette guerre, au mois de juillet 1915. On connaît la suite.

La baronne revint à Paris. Par une coïncidence beaucoup trop fréquente, cette monnaie de la seringue de Praxar fut successivement l'amie de Georgette Dorval qui mourut boulevard de Clichy, de Chiffon qui succomba à Lariboisière, et enfin de la Grande Marcelle qui s'éteignit dans l'hôtel de la rue Lepic... Hasard ou fatalité ? Quel joli titre de roman pour le génial inventeur de la « Main qui étire... »

Léo POLDES.

Le docteur Vibert a procédé, à la Morgue, à l'autopsie du corps de la morphomane. Mais cette Chiquette, dite la Grande Marcelle, le médecin légiste a placé les viscères sous scellés, à la disposition de M. Kohn-Abrest, directeur du Laboratoire de toxicologie à la préfecture de police.

Bourse de Paris

Les transactions sont insignifiantes et les cours très limités. Les chemins espagnols sont en nouveaux progrès, et des valeurs de culture demeurent bien orientées.

Francs 3 1/2, 63 25 ; 5 1/2 lib. et non lib., 88 15 ; Russe 1909, 75 25 ; 1914, 85 80 ; Extérieure, 94 30.

Actifs divers. — Banque de France, 4 850 ; Crédit Lyonnais, 1 050 ; Union Parisienne, 595 ; Crédit Foncier, 665 ; Nord, 1 220 ; Lyon, 980 ; Nord de l'Espagne, 428 ; Saragosse, 442 ; Suez, 4 600 ; Thomson, 5 400 ; 2 400 ; 1/5, 485 ; Tabacs ottomans, 318 ; Briansk, ord., 333 ; Russo-Belge, 1 270 ; Provdnick, 332.

Valeurs minières. — Bruay, 1 300 ; Colombia, 850 ; Grosny, ord., 2 236 ; Rio, 1 743 ; Boléo, 405 ; Vieille Montagne, 630.

Au Conseil de Guerre

Laborde n'est pas venu

J'aurais tant voulu vous raconter des choses intéressantes, vous mettre au courant des premiers engagements entre l'accusation et les accusés.

Tout à l'heure, au travers des longs couloirs ou dans le premier brouhaha de la salle avant que fut annoncé le conseil, les langues les plus profanes tournaient avec une vélocité féroce.

Dès l'ouverture de la séance, M. Ducos de la Haille, avocat de Laborde, annonce que son client est dans l'impossibilité absolue d'assister aux débats. Il a été transporté au Val-de-Grâce et se refuse à tout transport. Le colonel-président, en vue de son pouvoir discrétionnaire commet le docteur Socquet en vue d'examiner immédiatement le prévenu.

L'audience est suspendue à 11 heures et demie jusqu'au retour du docteur Socquet.

Les Jésuites espagnols contre la France

Depuis le début de l'année dernière, les jésuites espagnols publient, à Bilbao, une revue mensuelle des missions catholiques, *El Siglo de las misiones*. C'est, pour ces religieux, une occasion de plus de manifester leur haine perfide mais tenace contre la France.

Ces Jésuites se seraient pas des Jésuites si cette haine, ils la manifestaient directement. Les Jésuites espagnols de Bilbao résistent dans la tradition d'hypocrisie de leur ordre : c'est par des omissions habilement voulues que leur bulletin pense de servir la France.

Ce bulletin s'adresse à des catholiques. Il s'agit de donner à ces catholiques l'idée que l'Allemagne a, bien plus que la France, travaillé pour la diffusion du catholicisme dans les pays de mission. Les faits montrent le contraire ? La belle affaire ! Les Jésuites de Bilbao en prennent à leur aise avec les faits, avec la vérité.

Quelques exemples : des Français ont fondé et entretiennent une œuvre sérieuse et importante, l'œuvre de la Propagation de la Foi. Les Jésuites de Bilbao consacrent dix lignes à cette œuvre considérable, et encore ne soulignent-ils pas mot du rôle des Français dans l'établissement de cette œuvre et dans son entretien. Par contre, le bulletin des Jésuites consacre trois pages et demie, rayonnantes d'enthousiasme, aux étudiants catholiques allemands et sept lignes à l'œuvre insignifiante des dames catholiques allemandes en faveur des missions.

Autre chose : *El Siglo* parle de la coopération de jeunes gens et de enfants à l'œuvre des missions. Le bulletin félicite la jeunesse allemande et même la jeunesse anglaise et la jeunesse belge. Sur la jeunesse française, pas un mot.

Comme c'est un journal essentiellement catholique, la Croix, qui relève ces omissions jésuitiques des Jésuites espagnols, aucun catholique français, je pense, n'oscille plus rien que ces religieux ne soient, en Espagne, les titres émissifs de notre pays.

Georges CLAIRES.

GAZETTE MILITAIRE

POUR LES AUXILIAIRES

Les B. A. R.

En Normandie — pas besoin de vous mettre la cervelle à l'envers, vous ne trouveriez pas — existe une compagnie de B. A. R. Elle est composée d'herminiers, de gouteux, de cagneux, de boiteux qui font l'amusement des pékins et du tourment de ceux qui les commandent.

— Rentrez-la clame un sergent instructeur à un bossu qui, à l'instant d'une somnambule, l'est de naissance. Mais celui-ci a beau invoquer la foudre pour que le miracle s'accomplisse, le miracle ne se produit pas.

— En avant marche ! A cette invitation les B. A. R. oscillent à droite, à gauche et s'ébranlent en chantant : Jamais on n'avait vu Un boiteux tortiller du derrière Jamais on n'avait vu Un boiteux tortiller du... nez

— Ce sera à bouffer de rire si ce n'était

L'Etat y gagnerait, leur emploi serait tenu par des gens qui l'occuperaient utilement et les B. A. R. — alors les Bons à rien — deviendraient des B. A. T.

Charles BERNARD Député de Paris.

L'abondance de matières nous force à remettre à demain la publication de notre « Correspondance militaire ».

Hémorroïdes JUBOLITOIRES SUPPOSITOIRES SCIENTIFIQUES Laboratoire de Recherches, 2, rue de Valenciennes, Paris. La Boîte n° 550, les 4 n° 20 fr. — Etranger n° 642 22 fr.

Information Financière

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis hier en assemblée générale. Le rapport de l'exercice 1915, à réduire les engagements sociaux, comme en témoigne le bilan, a été adopté.

Le rapport de l'exercice 1915, à réduire les engagements sociaux, comme en témoigne le bilan, a été adopté. Le rapport de l'exercice 1915, à réduire les engagements sociaux, comme en témoigne le bilan, a été adopté.

LA PRESSE

La vie trop chère

La situation est assez grave et le gouvernement ne se refuse pas à l'examiner avec toute l'attention qu'elle mérite. Les griefs sont nombreux et exacts. La vie a augmenté dans des proportions telles que la vie ouvrière se trouve actuellement oppressée.

En France, on attend avec beaucoup de philosophie que le Sénat daigne ratifier l'excellent loi votée par la Chambre, sur la taxation des denrées. Cependant, il conviendrait de ne pas trop se fier à la sagesse populaire et d'activer la solution d'un problème irritant, que cela plaise ou non à M. Perchot.

Toujours Elle

Nous aurions aimé aujourd'hui ne pas nous préoccuper de cette bonne Anastasie. Hier, elle nous censurait un livre sans doute pour mieux mieux l'attention du lecteur, sur l'article reproché. Aujourd'hui, elle nous gratifie de M. Clemenceau. Le titre hier s'est montré féroce ; cela lui vaut encore une fois de ne garder de son article que la signature.

Ne nous plaignons pas trop, et consolons-nous en lisant cette anecdote que publie la Renaissance :

On discutait des mérites du régime républicain. Une thèse à tendance monarchiste venait d'être brillamment exposée, quand un s'éleva qui, quel qu'un, perdit, sembla-t-il, dans un rive fautesque, n'avait encore rien dit. C'était Tristan Bernard, que l'on pria tout aussitôt de donner son avis.

— Voyez-vous, dit-il, c'est comme à la roulette : avec la République on est toujours sûr de faire une petite matérielle honnête, tandis que la monarchie... il peut arriver que ce soit très beau... et aussi que ce soit lamentable. C'est le jeu du numéro zéro.

Nous pouvons ajouter qu'une expérience d'un certain nombre de siècles nous permet de savoir qu'en monarchie, c'est plus souvent « lamentable » que « très beau ». Pardonnons à la censure, à cause de la République ! Et puis, il faut bien, dans ces heures massives, trouver des motifs de gaieté. M. Gaillard nous les fournit à foison. Grâce lui soit rendues !

Les socialistes et la guerre

La Presse socialiste de France continue à se préoccuper beaucoup de la scission du Groupe Social-Démocrate du Reichstag. Il est évident que le discours de Haase a produit une grosse impression des deux cotés.

Les du Rhin. Ce matin, Hervé, écrit dans la Victoire :

Le socialisme de Zimmerwald, sans le vouloir, fait le jeu de l'Allemagne militariste et impériale. Avec son faux-nez révolutionnaire, c'est une conception tellement réactionnaire que Vaillant n'avait trouvé qu'un mot pour flétrir ses adeptes : « Capitulaires ».

Repondant, d'autre part, au Temps et aux Débats, M. Renaudel se défend dans l'Humanité, d'avoir tiré des conclusions hâtives de événements qui se produisent au sein de la Social-Démocratie allemande. Il confirme qu'il convient d'attendre pour juger des conséquences de ces événements. On le voit, c'est la sagesse même qui parle par la bouche de M. Renaudel.

JEAN-PIERRE.

Martini VERMOUTH DE TURIN le Meilleur

L'Union agissante

Notre Union, face à l'ennemi, ne doit pas être seulement « de sentiments ou d'espérances », mais une union agissante ; ce doit être l'entente complète pour l'action. Il faut que l'émulation de tous au service de la Défense Nationale soit constante.

Nos soldats résistent héroïquement. Si nous de nous demandons, chaque jour, si nous ne faisons assez pour eux ; tous ceux qui le peuvent doivent épargner et apporter leurs épargnes au Trésor pour les lui prêter. C'est le meilleur moyen, pour ceux qui ne peuvent porter les armes, de servir la Patrie !

Transformons donc nos épargnes en Bons de Défense Nationale ou en Obligations 5 % de la Défense Nationale. Ces Obligations émises, jusqu'au 31 mars, à 94 fr. 93 par 100 francs remboursables en 1925, le seront à 95 francs 14 pendant la première quinzaine d'avril. Selon la loi, elles peuvent être affectées aux mêmes placements que les rentes sur l'Etat. Elles peuvent donc être utilisées pour les emplois de fonds pour les mineurs, les interdits, les femmes mariées, etc.

Elles sont divisées en coupures de 100 francs, 500 francs, 1.000 francs, etc., et leur revenu très avantageux, est exempt d'impôt.

Nous devons solliciter pour entretenir nos armées et les rendre toujours plus fortes en matériel et en munitions !

AUX ÉCOUTES

Souvenirs

Le hasard d'un portrait de Carrière, déniché chez un brocanteur, nous arrête un instant. Nous savons qu'en ce moment bien des artistes partagent les périls des combats. Mais nous ne savons pas plus qu'en 70, leurs aînés firent de même. Eugène Carrière était élève de l'École des Beaux-Arts quand éclata la guerre voulue par Bismarck. Il s'engagea et heureusement fut fait prisonnier.

Une belle stampe, et nous aurions tous jours ignoré l'art de Carrière, malgré dans l'histoire de la peinture moderne. La mort le surprit plus tard, en pleine maturité. Quelle mort que celle-ci, après une vie si noble, quand au milieu de terribles souffrances, Eugène Carrière mourait, pouvant à peine parler : « Aimez-vous avec Irénée... »

Pendant le dernier voyage que fit à Paris Richard Strauss, pour diriger les répétitions de sa « Légende de Joseph », sa femme, qui a l'âme fort peu musicale, employa son temps à courir nos magasins. Elle fit, entre autres commandes, une provision considérable de poudre de riz ! Devant l'étonnement du parfumeur, Frau Strauss répondit :

— Je ne puis me passer de votre poudre et comme je sais que vous ne pourriez m'en livrer d'autre longtemps j'en fais provision ! Ceci se passait en juin 1914.

On a beaucoup écrit, ces temps-ci, sur l'honorable député de l'Aisne. Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, la modestie de M. Accambray a été soumise à une rude épreuve.

La première page des Hommes du Jour de cette semaine lui est consacrée. Un article sensible de Georges Pioch nous fait connaître l'homme dont on a médié sans le connaître.

Jeanne d'Arc sera-t-elle, éternellement victime de l'Église romaine ? Elle allait entrer dans les honneurs suprêmes ; sa canonisation était considérée comme chose faite.

Qui, mais la guerre est venue et Jeanne d'Arc était Française. Le hochepophile Benoît XV refuse, dès lors, de canoniser la Pucelle ; il craint le blâme des Allemands.

Resuscité pendant la guerre, le Journal du Peuple a trouvé parmi le grand public un succès de bon aloi. Bien rédigé par des journalistes indépendants : Henri Fabre, Georges Pioch, Victor Snell, Marcelle Caby, A. Desbois, Octave Jahn, Gabriel Romillard — illustré par d'excellents dessinateurs comme le peintre Maximilien Luce, l'humoriste H.-P. Gassier, ce petit-fils d'André Gil, André d'Hampol, l'amusant Depaquit, l'honnête talent de Bour et de Vidalieil, son succès ne peut que grandir.

— Tandis qu'on a lu le Journal du Peuple, on continue à le lire. Il dit, quand dans Anastasie le lui permet, tout ce qu'on murmure.

On trouve le Journal du Peuple dans toutes les kiosques, chez les libraires et dans toutes les bibliothèques, des gares et du Métro.

TOUS LES SPORTS

Football-Association

Entente Suisse contre Sélection Parisienne. — Hier se rencontrèrent deux clubs. La partie fut sans présentation. A la fin de la partie, le jeu était égal et chaque club marqua 2.

Fédération socialiste de sports et de gymnastique. — Voici dans quelles conditions la F. S. fera disputer ses matches de boxe et de lutte.

Les matches de boxe se feront en quatre rounds de 2 minutes et 1 minute de repos. Des rounds supplémentaires pourront être accordés par les trois juges pour obtenir la décision.

Les grands devront être de six onces, fournis par chaque concurrent. La vérification des gants sera faite par l'arbitre.

Catégorie. — Mouches, 50 kil. 802 ; bantams, 53 kil. 224 ; plumes, 57 kil. 152 ; légers, 61 kil. 235 ; welters, 66 kil. 678 ; moyens, 72 kil. 574 ; mi-lourds, 79 kil. 378 ; lourds, tous poids.

Lutte. Les assauts de lutte se feront par prises de dix minutes. Des minutes supplémentaires seront accordées s'il n'y a pas de décision.

Catégorie. — Coqs, 52 kil. ; plumes, 60 kil. ; légers, 70 kil. ; moyens, 80 kil. ; lourds, tous poids. Le passage aura lieu à 20 heures précises. — Société : L. Picard.

CONVOICTIONS SPORTIVES. Pré-Saint-Gervais. — Aux nouvelles écoles, déplacement à Troyes. Communication importante. Club des nageurs de la Seine. — Ce soir, à 8 heures, réunion au siège social, 387, rue Saint-Martin.

U. A. S. Parisienne. — Bureau, ce soir, à 7 h. 45, rue d'Anversvillers.

A. Bontemps.

La Défense des Locataires

Petite Correspondance

UN GROUPE DE CHEMINOTS RÉPUBLICAINS. — Ne payez pas l'augmentation. Elle est abusive. S'il y a contestation, faites résoudre la question par le juge de paix.

M. B. MONTROUGE. — Attendez. Si vous propriétaires vous cite en justice de paix, venez vous voir.

M. B. — Il faut attendre le vote de la loi. 10, rue Paris. — Le nouveau décret vous donne satisfaction, en ce qui concerne les baux sans congé.

H. U. A. S. — Vous bénéficiez des décrets sur les loyers, article 2, votre loyer étant inférieur à 600 francs.

P. G. ST. — La preuve incombe à votre propriétaire. Restez tranquille. H. A. N. M. BIGNON. — Solution non conforme au décret. Il faut interjeter appel.

AUBERT-MARCHE Maison A. BOUCICAUT Paris Lundi 3 Avril et jours suivants Nouveautés de printemps ROBES ET MANTEAUX Vêtements pour Hommes et Enfants

Les Planches

LES PREMIERES

A LA GAITE

TROIS FEMMES POUR UN MARI Comédie-Bouffe en 3 actes de M. Grenet-Dancourt.

Il est certain qu'on reprendra la bouffonnerie en 3 actes du regretté Grenet-Dancourt, la direction du Théâtre de la Gaîté compte bien ajouter au nombre existant des représentations de Trois Femmes pour un mari, un autre nombre pour le moins aussi important.

Ce triple quiproquo oblige le trop serviable Raoul à être successivement et fiancé et époux de Juliette Carinod, la promise de son meilleur ami, de Pigeonnette, l'illégitime du même ami, d'Éuphémie, fille de concubine, pour n'arrêter définitivement son choix que sur une jeune miss canadienne importée par son oncle, planteur en-ri-chi.

Les péripéties de cette noce fantaisiste où les témoins ne doivent pas entendre le nom du conjoint ; les imbroglios de cet épousage qui, pour certains est toujours jeune homme, et pour d'autres marié de longue date ; la culture spontanée du jardin de l'oncle Dubochard, et enfin l'issue heureuse et conforme aux sympathies du spectateur font de l'œuvre que vient de reprendre la Gaîté un spectacle de famille, sans situations sées, sans farces trop risquées ou l'on rit souvent, très souvent, presque à chaque réplique.

La troupe est d'un excellent ensemble : Mlles Delmarès, Rosine Maurel — MM. Coclin, Georges Will, Raoul Vilbot méritent ces trois actes avec un entrain gai et serein.

Marcel SÉRANO

ÉCHOS

Si nous en croyons Paris-Midi, ce brillant ténor du cinéma ne se contente pas d'être un artiste très recherché et d'ac-

Courriers des Spectacles

Comédie-Française. — Demain samedi 1^{er} avril, matinée, à 1 h. 1/2, les Hommes Penchés, comédie en un acte de Henry Becque ; Gringaore, comédie en un acte de l'Inconnu de Genève ; le Misanthrope, comédie en 5 actes, en vers de Molière (Mlles Maille, Suzanne Devoyé, M. Chazez, J. J. Sorel, à 8 h., la Mère approvoisée, l'Œuvre d'offrande.

Opéra-Comique. — Mlle Lucienne Bréval, que M. Rouché a très opportunément autorisée à chanter rue Favart, jouera Carmen, dimanche, en matinée, à 1 h. 1/2, et deux jours que le public de l'Opéra-Comique n'aurait pas eu l'occasion d'applaudir la grande artiste lyrique.

Demain soir, samedi, Mlle Valin-Pardo chantera Manon, pour la dernière fois, avant son départ pour l'Amérique, d'où elle ne reviendra qu'en octobre. Le public aura la primeur du nouveau décor et de la mise en scène inédite du dernier acte. Le tableau, exécuté par Bailly, représente, au bord de la grand-route du Havre, où passe l'escorte des confettis, un coin de vieux pure abandonné, isolé, un nid dans les bours et les broussailles où Manon vient mourir dans les bras de son charpentier.

Porte-Saint-Martin. — Une œuvre comme la Femme Nue exige assurément des comédiens d'une valeur indiscutable ; les directeurs de la Porte-Saint-Martin ont voulu plus encore, ils lui ont donné une interprétation éblouissante, qui comprend toutes les grandes vedettes actuelles : Andrée Mégar, Louis Gauthier, Armand Bour, Jean Kemm, Harry-Baur et enfin Berthe Bady. La Femme Nue constitue le plus admirable spectacle qu'on puisse voir.

Nouvel-Ambigu. — C'est un vrai régal de gaieté, de rire, de bonne humeur que le Nouvel-Ambigu procure à son public en s'attachant aux représentations de Ma Fiancée d'Amérique. Quand on songe que la comédie de M. Paul Gavault est interprétée par tous ces artistes incomparables : Albert Brasseur, Jean Coquelin, Monna-Delza, Huguette Dastary, Harry-Baur, Cazalis, et par cette fantaisie inimitable Juliette Darcour, on ne peut faire autrement que d'appeler ce spectacle un spectacle du Nouvel-Ambigu.

Concert Mayol. — Succès indescriptible de Paul Ardot et Nina Myral, Vicky et Rabbel, dans les Dames du Palais Borgha. Partie de concert : P. J. Musnier, Nibor, Ferréal, Jane Colombel, etc. Dimanche, dernière matinée.

Omnia-Palace 5, boulevard Montmartre, a été des Variétés. — Voici dans Passion Tzigane, une superbe artiste polonoise, Diane Kargou, qui sera

Cinéma

Châtelet, 8 h., Les Exploits d'une petite française. 8 h. 15, Le Coq en pâte. Variétés, 8 h. 30, Le Divan. Réjane, 8 h., Atsica. Gymnase, — Relâche. Théâtre Antoine, 8 h. 45, Nono, Où Allez-vous ce soir ? Sarah-Bernhardt, 8 h. — La Tour de Nesles.

NOUVEL AMBIGU. — Ma Fiancée d'Amérique. Mardi, jeudi, samedi, dimanche (matinée dimanche). M. Brasseur, J. Coquelin, Monna-Delza et Juliette Darcour. Renaissance, 8 h. 30, Une Nuit de Noces. Palais Royal, 8 h. 30, Le Poilu, Hortense et d'« J'm'en fous ». Bouffes-Parisiens, — Relâche. Bouffes-Français, — Relâche. GRAND-GUIGNOL, rue Chaptal, — 8 h. 30, l'Expérience du docteur Lorde, Une Rage d'Amour, le Masque, la Lanterne.

Apollo, — 8 h. 15, Madame Boniface. Déjazet, 8 h. 30, Les Fiancés de Rosalie. Vaudeville, — 8 h. 30, Les héros de Cabiria et l'Expédition d'Ucapitane Williamson. Matinée à 2 h. 30 ; soirée à 8 h. 30.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CONCERT MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. — Paul Ardot et Nina Myral dans les Dames du Palais Borgha ou l'Amour plus fort que la Haine, fantaisie-bouffe, Partie de concert : Pétissier, Jane Colombel, Nibor, Ferréal et 15 artistes.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin. 8 h. 30, les Folies Bergère, 8 h. 30, A la Parisienne, revue. Scala, 8 h. 30, la revue Hardi les Bleus ! Guiny, — 8 h. 30, Concert. Olympia, 8 heures 30, Spectacle varié. Gaîté-Bochechouart, 8 h. 30, Non !... Si !... revue. Bal-la-Chan, — 8 h. 1/2, Lycée de jeunes filles. Moulin de la Chanson, 9 h. — Les chansonniers et Droit aux Buttes, Montmartre, revue. Pie qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers, et la revue. L'Œuvre, 8 h. 30, Les Chansonniers, Les Mystères de la Châumière, revue.

CE SOIR

THEATRES

COMÉDIE FRANÇAISE. — 8 h. 1/2, le Monde où l'on s'ennuie. ODEON. — 8 h., Par le glaive. OPERA-COMIQUE. — Relâche. OPERA-LYRIQUE. — 8 h. 15, la Petite Mariée. PORTE SAINT-MARTIN. — La Femme Nue. Mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (matinée jeudi et dimanche). Berthe Bady, André Mégar, Louis Gauthier, Edmond Bour, Jean Kemm.

Capucines. — 8 h. 30, Revue. NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30, Spectacle varié.

Cinéma

Châtelet, 8 h., Les Exploits d'une petite française. 8 h. 15, Le Coq en pâte. Variétés, 8 h. 30, Le Divan. Réjane, 8 h., Atsica. Gymnase, — Relâche. Théâtre Antoine, 8 h. 45, Nono, Où Allez-vous ce soir ? Sarah-Bernhardt, 8 h. — La Tour de Nesles.

NOUVEL AMBIGU. — Ma Fiancée d'Amérique. Mardi, jeudi, samedi, dimanche (matinée dimanche). M. Brasseur, J. Coquelin, Monna-Delza et Juliette Darcour. Renaissance, 8 h. 30, Une Nuit de Noces. Palais Royal, 8 h. 30, Le Poilu, Hortense et d'« J'm'en fous ». Bouffes-Parisiens, — Relâche. Bouffes-Français, — Relâche. GRAND-GUIGNOL, rue Chaptal, — 8 h. 30, l'Expérience du docteur Lorde, Une Rage d'Amour, le Masque, la Lanterne.

Apollo, — 8 h. 15, Madame Boniface. Déjazet, 8 h. 30, Les Fiancés de Rosalie. Vaudeville, — 8 h. 30, Les héros de Cabiria et l'Expédition d'Ucapitane Williamson. Matinée à 2 h. 30 ; soirée à 8 h. 30.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CONCERT MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. — Paul Ardot et Nina Myral dans les Dames du Palais Borgha ou l'Amour plus fort que la Haine, fantaisie-bouffe, Partie de concert : Pétissier, Jane Colombel, Nibor, Ferréal et 15 artistes.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin. 8 h. 30, les Folies Bergère, 8 h. 30, A la Parisienne, revue. Scala, 8 h. 30, la revue Hardi les Bleus ! Guiny, — 8 h. 30, Concert. Olympia, 8 heures 30, Spectacle varié. Gaîté-Bochechouart, 8 h. 30, Non !... Si !... revue. Bal-la-Chan, — 8 h. 1/2, Lycée de jeunes filles. Moulin de la Chanson, 9 h. — Les chansonniers et Droit aux Buttes, Montmartre, revue. Pie qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers, et la revue. L'Œuvre, 8 h. 30, Les Chansonniers, Les Mystères de la Châumière, revue.

CE SOIR

THEATRES

COMÉDIE FRANÇAISE. — 8 h. 1/2, le Monde où l'on s'ennuie. ODEON. — 8 h., Par le glaive. OPERA-COMIQUE. — Relâche. OPERA-LYRIQUE. — 8 h. 15, la Petite Mariée. PORTE SAINT-MARTIN. — La Femme Nue. Mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (matinée jeudi et dimanche). Berthe Bady, André Mégar, Louis Gauthier, Edmond Bour, Jean Kemm.

Capucines. — 8 h. 30, Revue. NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30, Spectacle varié.

Cinéma

Châtelet, 8 h., Les Exploits d'une petite française. 8 h. 15, Le Coq en pâte. Variétés, 8 h. 30, Le Divan. Réjane, 8 h., Atsica. Gymnase, — Relâche. Théâtre Antoine, 8 h. 45, Nono, Où Allez-vous ce soir ? Sarah-Bernhardt, 8 h. — La Tour de Nesles.

NOUVEL AMBIGU. — Ma Fiancée d'Amérique. Mardi, jeudi, samedi, dimanche (matinée dimanche). M. Brasseur, J. Coquelin, Monna-Delza et Juliette Darcour. Renaissance, 8 h. 30, Une Nuit de Noces. Palais Royal, 8 h. 30, Le Poilu, Hortense et d'« J'm'en fous ». Bouffes-Parisiens, — Relâche. Bouffes-Français, — Relâche. GRAND-GUIGNOL, rue Chaptal, — 8 h. 30, l'Expérience du docteur Lorde, Une Rage d'Amour, le Masque, la Lanterne.

Apollo, — 8 h. 15, Madame Boniface. Déjazet, 8 h. 30, Les Fiancés de Rosalie. Vaudeville, — 8 h. 30, Les héros de Cabiria et l'Expédition d'Ucapitane Williamson. Matinée à 2 h. 30 ; soirée à 8 h. 30.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CONCERT MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. — Paul Ardot et Nina Myral dans les Dames du Palais Borgha ou l'Amour plus fort que la Haine, fantaisie-bouffe, Partie de concert : Pétissier, Jane Colombel, Nibor, Ferréal et 15 artistes.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin. 8 h. 30, les Folies Bergère, 8 h. 30, A la Parisienne, revue. Scala, 8 h. 30, la revue Hardi les Bleus ! Guiny, — 8 h. 30, Concert. Olympia, 8 heures 30, Spectacle varié. Gaîté-Bochechouart, 8 h. 30, Non !... Si !... revue. Bal-la-Chan, — 8 h. 1/2, Lycée de jeunes filles. Moulin de la Chanson, 9 h. — Les chansonniers et Droit aux Buttes, Montmartre, revue. Pie qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers, et la revue. L'Œuvre, 8 h. 30, Les Chansonniers, Les Mystères de la Châumière, revue.

CE SOIR

THEATRES

COMÉDIE FRANÇAISE. — 8 h. 1/2, le Monde où l'on s'ennuie. ODEON. — 8 h., Par le glaive. OPERA-COMIQUE. — Relâche. OPERA-LYRIQUE. — 8 h. 15, la Petite Mariée. PORTE SAINT-MARTIN. — La Femme Nue. Mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (matinée jeudi et dimanche). Berthe Bady, André Mégar, Louis Gauthier, Edmond Bour, Jean Kemm.

Capucines. — 8 h. 30, Revue. NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30, Spectacle varié.

CINEMAS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE. — 24, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique.

TIVOLI CINEMA (14 rue de la Douane). Tél. 284. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Actualité de la guerre. Actualités étonnantes.

OMNIA PATHÉ. — Passion Tzigane (Diane Kargou). Les Mystères de la Seine (Régis). Actualité militaires : l'artillerie et l'aviation à Verdun.

Réunions et conférences

École des Hautes-Études sociales. A 17 h. 30, M. Emile Hymelin : « L'art en Alsace et en Lorraine. En Alsace : du dix-huitième siècle à nos jours ».

Parti Socialiste. 3^e Jeunesse, — 49, rue de Bretagne, 20 h. 30, Causerie par Bernheim. 12^e section. — 4 bis, rue Phéol, à 20 h. 30, Commission exécutive et de contrôle. 1^{er} quartier. — Maison commune, à 20 h. 30, 111, rue du Château. 15^e section. — A 20 h. 30, chez Feuillel, 18, rue Croix-Nivert, Commission exécutive.

Union syndicale des employés de l'octroi de Paris. — Assemblée générale, 8 h. soir, rue du Pont-Neuf, 21, sous l'arche (examen de la situation présente au point de vue des revendications sollicitées par plusieurs catégories du personnel, résolutions à prendre pour en déterminer la limitation, etc.).

LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués. Le Gérant : LÉON BATA. IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon, 224, rue Montmartre, Paris (2^e)